

BRUNELLA
LUDIVINE
20601209

Etude du
monument aux
morts de
la commune de
Zimmerbach.

Année universitaire : 2007/2008

Avant toute chose, je souhaite remercier Monsieur le Maire, Emile Ottmann, son premier adjoint, Monsieur Jean-Claude Maurer, ainsi que les secrétaires de Mairie, qui ont chaleureusement répondu à toutes mes sollicitations. Plus particulièrement je voudrais exprimer ma gratitude envers Monsieur Eschbach qui m'a patiemment épaulé dans mes recherches et sans lequel je n'aurais pu mener à bien mon entreprise.

Plan de l'étude :

Introduction

I°) Caractéristiques techniques du monument

- 1°) Emplacement du monument dans le village.
- 2°) Description rapide du monument.
- 3°) Présentation de l'artiste.
- 4°) Relevé exact et exhaustif des inscriptions et des noms.
- 5°) Choix du statuaire.

II°) Histoire du monument et des hommes morts au front.

- 1°) Financement et inauguration du monument.
- 2 °) Enquête historique sur les morts de la première Guerre Mondiale.
 - a°) Tableau de synthèse : les enfants de Zimmerbach morts sous l'uniforme allemand. (1914 - 1920)
 - b°) Le cas particulier de l'abbé Mater.
 - c°) Le cas particulier de Georges et Pierre Siben.
- 3°) Enquête historique sur les morts de la seconde Guerre Mondiale : Tableau de synthèse : les enfants de Zimmerbach morts sous l'uniforme allemand (1943- 1945).

Conclusion :

Annexes :

- 1°) Délibérations du conseil municipal.
- 2 °) Article de presse : Einweihung des Gefallenendenkmals von Zimmerbach. (Inauguration du monument aux morts de Zimmerbach.).
- 3°) Pierres tombales situées dans le cimetière municipal et sur lesquelles apparaissent le nom d'un soldat tombé au front.
- 4°) Coursus de l'abbé Henri Mater

Dans son sermon, prononcé le 19 Octobre 1924, jour de l'inauguration du monument aux morts de Zimmerbach , le curé doyen Rey de Wintzenheim, raconte à la foule réunie le combat héroïque qu'Israël a autrefois dû mener contre les Philistins. Il rappelle également que cette civilisation antique avait déjà érigé une stèle afin que les générations à venir se souviennent de cette victoire chèrement acquise. Pour conclure, il précise à tous ses fidèles que le monument de la commune doit rappeler à tous les horreurs de la guerre, doit interpeller et en appeler au devoir de mémoire.

D'après ce sermon les habitants de Zimmerbach ont construit un monument aux morts car ce dernier :

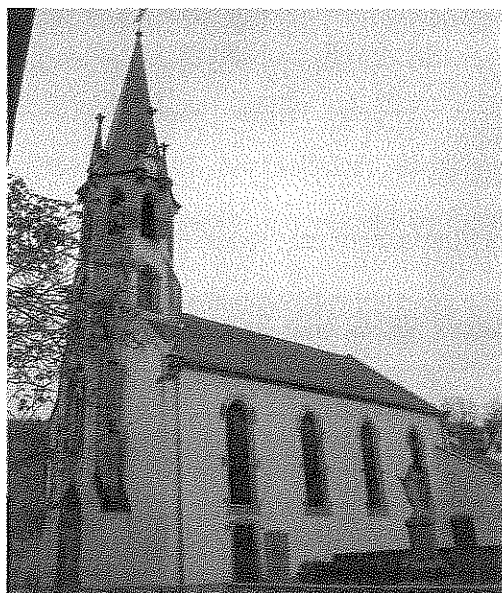
- honore et commémore la mémoire des soldats tombés aux champs d'honneurs,
- permet aux générations futures, en matérialisant un passé douloureux, de ne plus commettre les mêmes erreurs,
- et rappelle à tous les contemporains, « leur devoir moral de témoignage et de transmission, qu'ils ont envers les victimes du passé, mais également envers les générations futures ».

Après avoir mis en avant les raisons pour lesquelles la commune de Zimmerbach s'est dotée d'un monument aux morts, nous allons nous intéresser plus particulièrement aux caractéristiques techniques de l'ouvrage, puis à son histoire et à celle des hommes morts aux fronts.

I/ Caractéristiques techniques du monument.

1°) Emplacement du monument dans le village.

Le monument aux morts de la commune de Zimmerbach se trouve en plein coeur du village. Plus précisément il se situe à côté de l'église paroissiale Saint-Georges et du Sacré-Coeur et en face de l'ancien presbytère, qui sert aujourd'hui de mairie.



Eglise Saint- Georges et du Sacré- Coeur.

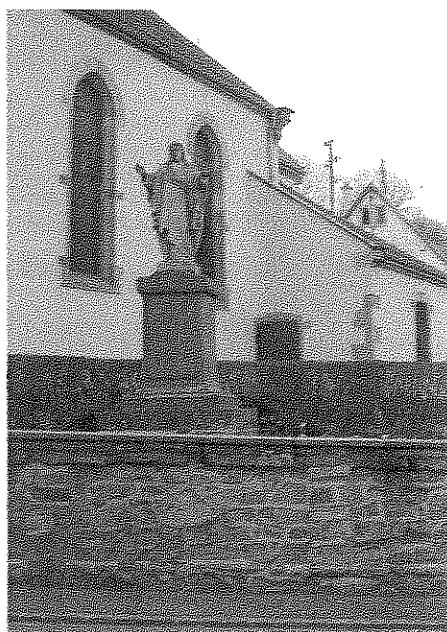


Mairie de Zimmerbach.

2°) Description rapide du monument.

Comme en témoigne le quotidien *Colmarer Neueste Nachrichten* du lundi 20 octobre 1924, « Auf rotem Sandsteinsockel steht Christus mit zum Segen erhobenen Händen. », le socle du monument est un parallélépipède de gré rouge. Celui-ci est surmonté d'une statue en gré blanc représentant le Sacré – Coeur, tendant les bras.

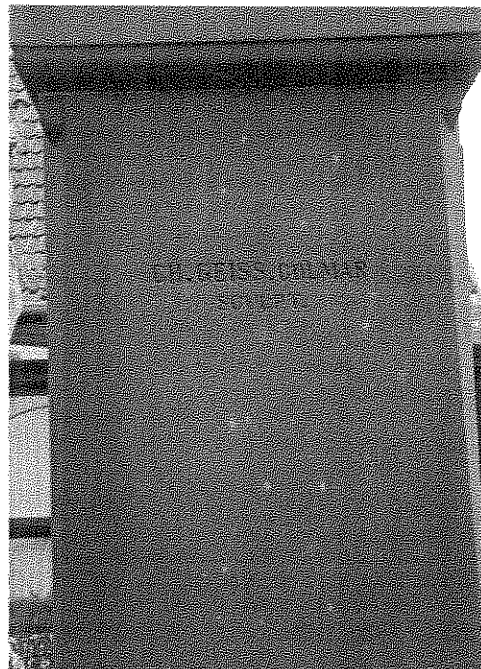
Monument aux morts de la
commune de Zimmerbach vu
de la route.



3°) Présentation de l'artiste.

A travers ce même article on apprend que « Das Denkmal ist ein Werk des Colmarer Künstlers, Herrn Geiss. », ce qui signifie que ce monument est une oeuvre de l'artiste colmarien, monsieur Geiss. Nous n'avons trouvé que très peu de documents sur ce sculpteur. Toutefois, grâce au site internet de l'Inventaire Général du ministère de la Culture, nous avons appris que Charles Geiss (1880-1958) a sculpté d'autres monuments aux morts de la région. Sont cités les ouvrages de Bennwihr, de Carspach, d'Ingersheim, d'Oltingue, sans oublier celui qui nous intéresse. Hormi ces monuments aux morts notre artiste a sculpté des fontaines, ainsi que du mobilier de cimetière et d'église. C'est pourquoi on trouve d'autres oeuvres de ce sculpteur à l'intérieur de l'église et du cimetière de la commune.

Par ailleurs, comme tout artiste monsieur Geiss a signé son oeuvre. Cette signature est visible sur la face gauche du socle.

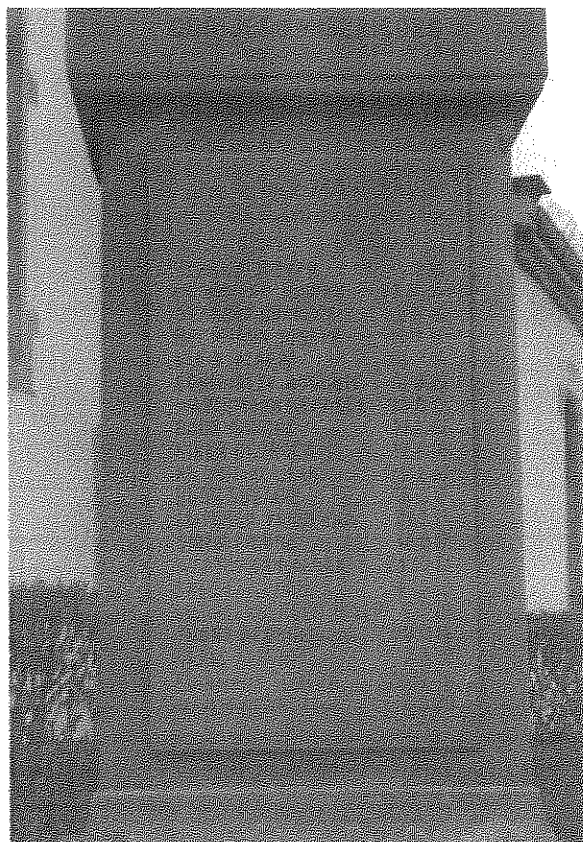


Face latérale gauche du monument.

4°) Relevé exact et exhaustif des inscriptions et des noms.

● Avant du socle :

Sur la partie haute de la face avant du socle, est notée en capitales la phrase suivante : « COR JESU MISERICORS 100 DIES ». Sur la partie basse de cette même face on a collé une plaque également de gré rouge sur laquelle on peut lire en lettres capitales l'inscription suivante : « A NOS MORTS DE LA GUERRE 1914 – 1918 » suivie du nom, du prénom et de la date de décès des enfants de Zimmerbach morts au combat lors de cette guerre.



Face avant du monument.

- **Côté droit du socle :**

Sur la partie centrale du côté droit du socle, on retrouve, hormi les dates, la même inscription, toujours écrite en lettres capitales, que celle figurant sur l'avant du monument c'est – à – dire « A NOS MORTS DE LA GUERRE 1939 - 1945 ».

Cette inscription est aussi suivie du nom, du prénom et de la date de décès des soldats de Zimmerbach tombés sur les champs d'honneurs au cours de la seconde Guerre Mondiale.



Face latérale droite du monument.

- L'arrière du monument est vierge de toute inscription.

5°) Choix du statuaire.

Par son statuaire, l'ouvrage de la commune de Zimmerbach se distingue très largement des édifices des autres communes alsaciennes. En effet rares sont les monuments aux morts, surmontés d'une représentation du Sacré Coeur. En outre, celui-ci tend les bras dans un geste de bénédiction. Ainsi on peut se demander pour quelles raisons le choix de la commission s'est porté sur ce motif.

Tout d'abord, nous remarquons que notre monument se situe tout à côté d'une église consacrée au Sacré Coeur. En effet, grâce à l'ouvrage du curé Levy *„Geschichte des Dorfs Zimmerbach“* publié en 1906, nous apprenons que le 19 novembre 1879, eut lieu la consécration de l'église en l'honneur entre autres du Sacré Coeur de Jésus.

schöne Kirche im gotischen Stil ersetzt. Am 19. Nov. desselben Jahres fand die Einweihung der Kirche durch Hrn. Andlauer, Kantonalpfarrer in Egisheim zu Ehren des heiligsten Herzens Jesu und des hl. Georg, in Gegenwart einer zahlreichen Geistlichkeit und einer Volksmenge statt. Bald wurde die heilige Stätte mit ganz aus Eichenholz geschnittenen Altären, *) Kanzel und Bänken ausgeschmückt. Der Hauptaltar steht, wie die Kirche, unter dem mächtigen Schutz des göttlichen Herzens Jesu und

Traduction :

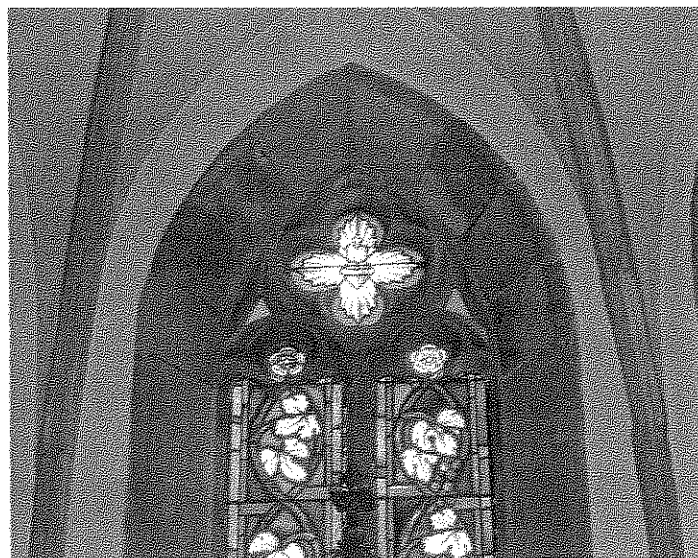
« Présidée par M. le curé Doyen Andlauer d'Eguisheim, la consécration de l'église en l'honneur du Sacré Coeur de Jésus et de Saint Georges eut lieu le 19 novembre de la même année (1879) en présence de nombreux prêtres et d'une foule de fidèles. Sans tarder, le sanctuaire fut ensuite orné d'autels, de bancs et d'une chaire sculptée dans le bois de chêne. Le maître- autel est placé sous le puissant vocable du divin coeur de Jésus [...].

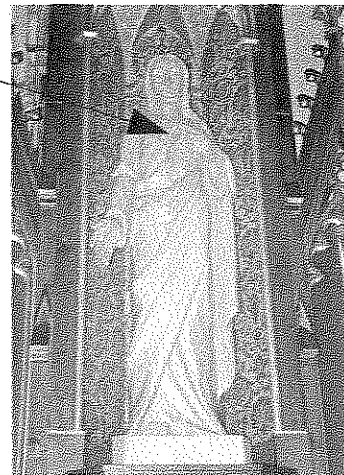
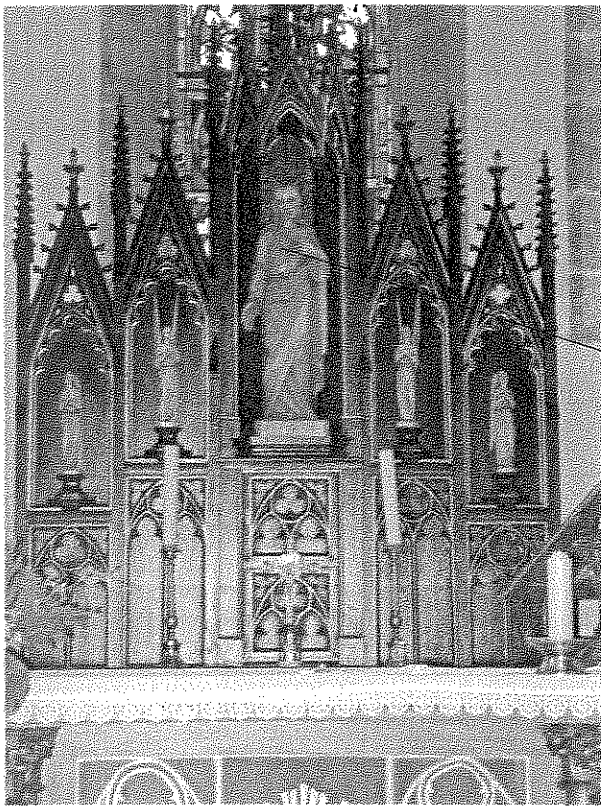
Ainsi nous nous sommes empressés d'aller visiter cette maison de Dieu, pour y relever les représentations du Sacré Coeur.

- Nous rencontrons la première représentation du Sacré Cœur sur le tympan de l'église.

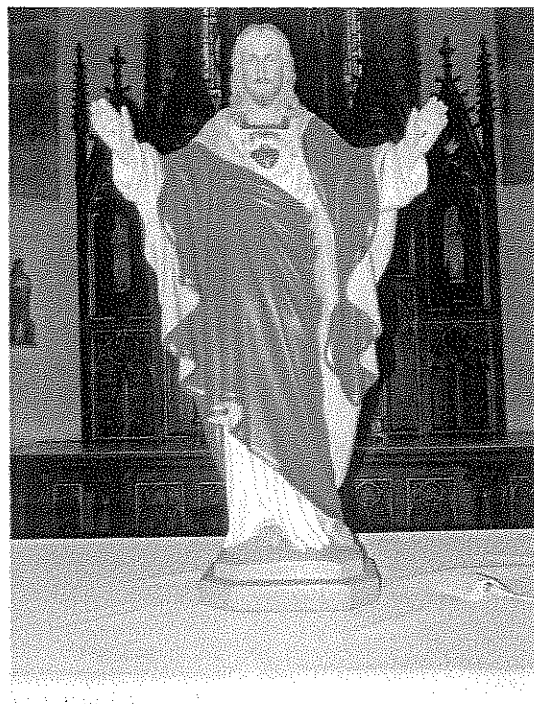


- On trouve aussi de nombreuses représentations du Sacré Cœur dans le cœur de l'église. Comme le précise le curé Levy, « le maître – autel est placé sous le puissant vocable du divin cœur de Jésus ».

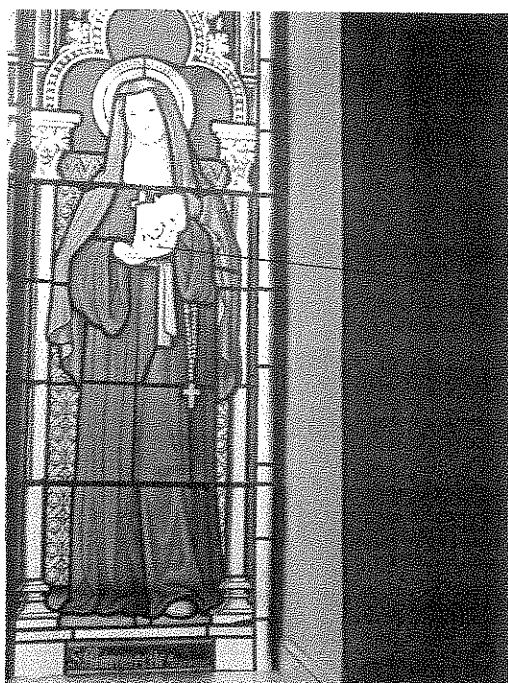




- Puis en fouillant dans la **sacristie**, nous avons trouvé une statue, sans valeur me dit- on. Ce statuaire est semblable à celui que nous avons sur le monument. Nous l'avons posé sur le maître- autel afin de le présenter sous ses meilleurs jours. Chronologiquement il est possible que cette statuette ait inspiré M. Geiss.



- En outre, l'un des vitraux de cette sacristie représente Marguerite-Marie Alacoque tenant le coeur de Jésus. Cette visitandine de Paray-le-Monial, dans le diocèse d'Autun, fait part de « révélations » reçues entre 1673 et 1689, « de ce coeur qui a tant aimé les hommes et en est si peu aimé » et qui souhaite l'établissement d'une fête en son honneur. Par la suite, elle aurait inspiré à un père jésuite Claude de la Colombière, la fête du coeur du Christ. Tout ceci, explique pourquoi elle tient le Sacré Coeur de Jésus dans ses mains.



Vitrail de la sacristie représentant Marguerite-Marie Alacoque tenant le Sacré-Coeur.

Ainsi, le choix de ce statuaire peut s'expliquer par la proximité géographique du monument avec l'Eglise St-Georges et du Sacré-Coeur, dans laquelle les représentations du Sacré-Coeur foisonnent.

En lisant un autre passage de l'ouvrage du curé Levy, nous avons trouvé une seconde explication qui justifierait ce choix de statuaire.

gebeßert und mit eijernen Stangen befestigt. Beim Eintreten in jene hl. Stätte, schaut vom Hochaltar her der Gläubigen das Bild des göttlichen Herzens Jesu entgegen und erinnert sie an das Wort des Heilandes: „Kommet zu mir alle, die ihr mühselig und beladen seid und ich will euch erquicken.“ Sicher werden da die Zimmerbacher in allen ihren Anliegen Trost und Vinderung finden.

Traduction :

« Aux fidèles qui entrent dans l'église, l'image du Sacré Coeur de Jésus placée au maître-autel, rappelle les paroles du Sauveur « Venez à moi, vous qui êtes fatigués et accablés et je serai votre réconfort. » Les gens de Zimmerbach trouveront ici consolation et apaisement dans leurs soucis. »

Pendant la Grande Guerre, une grande partie de la jeunesse de Zimmerbach a été décimée. Tous les habitants de Zimmerbach s'affligent devant ce terrible constat. En choisissant ce statuaire, « le comité pour l'érection d'un monument aux morts » a probablement voulu rappeler que Dieu est là pour consoler les familles qui ont perdu un parent lors des affrontements.

Ainsi le choix du statuaire s'explique d'une part par la proximité géographique du monument avec l'Eglise Saint Georges et du Sacré Coeur, et d'autre part par la volonté du comité « pour l'érection d'un monument aux morts » de rappeler à tous que Dieu est là pour consoler les familles meurtries.

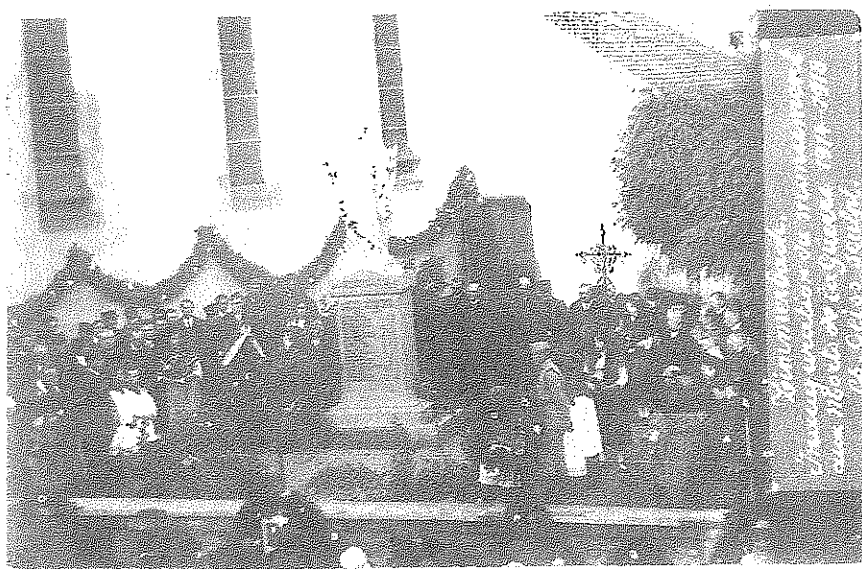
II°/ Histoire du monument et des hommes morts au front.

1°) Financement et cérémonie d'inauguration.

« Pour ne jamais oublier leurs fils, victimes, dans l'accomplissement de leur devoir d'une guerre épouvantable », et pour leurs rendre hommage, des habitants de Zimmerbach ont créé, en 1923, une commission qui s'est donnée pour tâche la construction d'un lieu de mémoire. Ce n'est donc pas la municipalité qui a été à l'initiative de ce projet. Sollicitée comme simple donateur, la mairie a, après analyse de sa santé financière, fini par contribuer très modestement au financement du monument (cf. annexe n°1). C'est pourquoi la commission a dû collecter des fonds auprès de toutes les familles du village.

C'est dans l'après-midi du 19 octobre 1924 qu'eut lieu la cérémonie d'inauguration. Un officier, le général Destremeau honora de sa présence, les familles et le souvenir des soldats. Après le service religieux, sans doute célébré dans l'église paroissiale Saint-Georges et du Sacré Coeur, les familles ainsi que la garde d'honneur formée par des poilus enfants de Zimmerbach, prirent place autour du monument pour écouter le sermon du curé doyen Rey de Wintzenheim. Après l'inauguration du monument par le Père Horny de Séléstat, un poilu fit l'appel des morts. Ensuite la chorale dirigée par l'instituteur Koch interpréta le chant « J'avais en camarade ». Il s'en suit un profond et pieux silence par lequel la communauté rendit hommage à ses morts. Après que Monsieur le curé Tschaen eut remercié tous ceux qui ont contribué à la réalisation du monument, Monsieur le maire fit une courte intervention. La cérémonie se termina par un dépôt de gerbes. (cf annexe n° 2).

« Cérémonie d'inauguration du monument aux morts de la Grande Guerre 1914- 1918. ».



Aujourd'hui encore la commune de Zimmerbach honore la mémoire de ses enfants tombés au front, en organisant des cérémonies quasiment identiques à celle - là le 8 mai et le 11 novembre.

2°) Enquête historique sur les morts de la seconde Guerre Mondiale.

a°) Liste des enfants de Zimmerbach morts sous l'uniforme allemand (1914-1920).

Nom	Prénom	Date de naissance	Profession	Mobilisé comme	Date du décès	Lieu du décès	Âge
SCHOCH	Joseph	20/11/1891			13/08/1914		22 ans
HILTENFINK	Joseph				30/10/1914		
OBRECHT	Charles	05/04/1893		Tirailleur 7 ^e comp. 2 ^e rég Haute - Alsace	05/02/1915		21 ans
BUCHMANN	Joseph	15/03/1894			10/07/1915		21 ans
KLEIN	Albert		ouvrier de fabrique	Tirailleur 7 ^e comp. rég infant. réserve n°230	26/07/1915		22 ans
SCHWARTZE	Auguste	15/10/1891	jardinier	5 ^e comp. 214 ^e rég. infanterie de réserve	04/08/1915	Houthuist hôpital de campagne russe	23 ans
WARTHMANN	Georges	20/09/1895	vigneron	Tirailleur 1 ^{er} bat. réserve 15 ^e rég. infanterie	28/08/1915	Neuve- Chapelle	20 ans
DURR	Isidore		vigneron	Caporal 3 ^e comp. 7 ^e rég. infanterie Thuringe	21/05/1916	Côte 304 près de Verdun	25 ans
HILTENFINK	Jean				20/06/1916		
DURR	Gustave				16/03/1917		
LEITERER	Théophile				21/07/1917		

WARTHMAN	Albert	4/05/1892	secrétaire	adjudt 8 ^e comp. rég grenadiers garde royale Elisabeth	23/10/1917	Pargny (d'une balle dans la tête)	25 ans
KNECHT	Georges	20/04/1892	ouvrier de fabrique	429 ^e rég. infanterie de réserve	10/10/1918	ambulance militaire St Adalbert Oppeln	26 ans
LIECHTENBERGER	Joseph			soldat à l'infirmerie chevaline n°590	06/11/1918	ambulance de Marche Belgique	41 ans
THORR	Georges	30/01/1876	cultivateur	sous-officier 3 ^e comp. Bat. de dépôt du 143 ^e rég. d'infant.	20/11/1918	ambulance militaire Obernai (grippe)	42 ans
GERIG	Albert	28/06/1899			02/03/1919		
LIHRMANN	Joseph			5 ^e infanterie coloniale	29/12/1919	hôpital militaire Colmar	36 ans
MATER	Henri	14/07/1879	curé		14/02/1920	Zimmerbach	41 ans

Nous estimons ne pas avoir suffisamment d'informations en notre possession pour représenter une pyramide des âges qui soit représentative de la réalité.

b°) un cas particulier: les frères Siben.

Seuls deux soldats, figurant sur le monument aux morts de Zimmerbach sont tombés aux champs d'honneurs sous l'uniforme français. Il s'agit de Pierre et Georges Siben. Pour comprendre cette particularité, il s'agit de se pencher sur l'histoire de leur famille, histoire qui va rencontrer les terribles événements de l'année 1914.

Pierre et Georges Siben étaient deux fils de Léon Siben, procureur général de Paris. Mais Léon Siben et sa femme, originaire de Colmar, étaient très attachés à l'Alsace et y avaient même achetés une maison de campagne située à Zimmerbach. D'ailleurs lorsque qu'au début de la Grande Guerre les Français attaquent l'Alsace et envahissent entre autres Colmar et Munster, les Siben sont en vacances à Zimmerbach. Toutes les lignes ferrovières reliant la France à L'Allemagne étant coupées, les Siben sont condamnés à rester à Zimmerbach autrement dit en terre allemande. Mais à ce moment là les Allemands menacent Paris et le haut commandement militaire français réoriente ses troupes en direction de la capitale. Ainsi les Siben se sont retirés avec les troupes, qui rentraient à Paris, ce qui explique comment Georges et Pierre Siben, alors jeunes bacheliers, ont pu peu après s'engager en tant qu'officiers dans l'armée française.

Morts à 20 ans, à Verdun, à une année d'intervalle, ils étaient tous deux officiers, et semblent avoir fait l'objet d'élogieuses citations (cf. Faire-parts et certificats de décès). En 1918, leur père devient premier président de la cour d'appel de Colmar et s'installe de façon définitive à Zimmerbach. Ceci explique certainement pourquoi ses fils, Pierre et Georges, nés à Colmar sont inscrits sur le monument aux morts de la commune de Zimmerbach.



Faire-part distribué par la famille Siben à ses proches pour leurs annoncer le décès de Georges. Au dos de ce type de document on trouvait souvent des prières.

163.842

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Siben
Prénoms Georges Joseph Alexandre
Grade Officier
Corps 119^e de chasseurs à pied
N^o 6768 au Corps. — Cl. 1916
Matricule 1807 au Recrutement 1^{re} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e 11^e 12^e 13^e 14^e 15^e 16^e 17^e 18^e 19^e 20^e 21^e 22^e 23^e 24^e 25^e 26^e 27^e 28^e 29^e 30^e 31^e 32^e 33^e 34^e 35^e 36^e 37^e 38^e 39^e 40^e 41^e 42^e 43^e 44^e 45^e 46^e 47^e 48^e 49^e 50^e 51^e 52^e 53^e 54^e 55^e 56^e 57^e 58^e 59^e 60^e 61^e 62^e 63^e 64^e 65^e 66^e 67^e 68^e 69^e 70^e 71^e 72^e 73^e 74^e 75^e 76^e 77^e 78^e 79^e 80^e 81^e 82^e 83^e 84^e 85^e 86^e 87^e 88^e 89^e 90^e 91^e 92^e 93^e 94^e 95^e 96^e 97^e 98^e 99^e 100^e

Mort pour la France le 12 Juin 1916 Verdun
à Veuvaumont (Meuse)
Genre de mort Tué à l'ennemi

Né le 10 août 1896
à Colmar Département Alsace
Agré municipal (p^r Paris et Lyon)
à défaut rue et N^o

Jugement rendu le
par le Tribunal de
acte de recrutement transcrit le 6 dec. 1916
à Paris 1^{re}
N^o du registre d'état civil 6031/81

101-705-1022. [264334]

Certificat de décès de Georges Siben. Document trouvé sur le site : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

BENHEUREUX CEUX QUI ONT LE CŒUR PUR
CAR ILS VERRONT DIEU



SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES

Pierre SIBÉN

né à Colmar (Alsace)

SOUS-LIEUTENANT AU 30^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

MORT AU CHAMP D'HONNEUR

le 14 Septembre 1917 devant Verdun
à l'ÂGE DE 20 ANS

"Jeune officier vaillant d'une ténacité brava-
voire ; valant par un courage d'élite supérieur et
servant lui-même sa dernière pique, est tombé frappé
par une balle en criant "Vive la France" après
avoir épuisé toutes ses munitions ; a provoqué l'admi-
ration de tous." (Citation à l'ordre de l'Armée)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Sibén

Prénoms Pierre

Grade 1^{er} Lieutenant

Corps 1^{er} Régiment d'Infanterie

N^o 1012 au Corps. -- Cl. 1^{re}

Matricule 1012 au Recrutement

Mort pour la France le 14 Septembre 1917

à Verdun

Genre de mort Par le feu ennemi

Né le 14 Août 1897

à Colmar Département Bas-Rhin

Arr^e municipale (P^{re} Paris et Lyon) à défaut vis et N^o

1^{er} Régiment d'Infanterie

Jugement rendu le...

par le Tribunal de...

acte ou jugement transcrit le 14 Mars 1918

à Paris

N^o du registre d'état civil 1012

200-764-1022 1208361

Faire-parts distribué par la famille Sibén à ses proches
pour leurs annoncer le décès de Pierre. Au dos de ce
type de document on trouve souvent des prières.

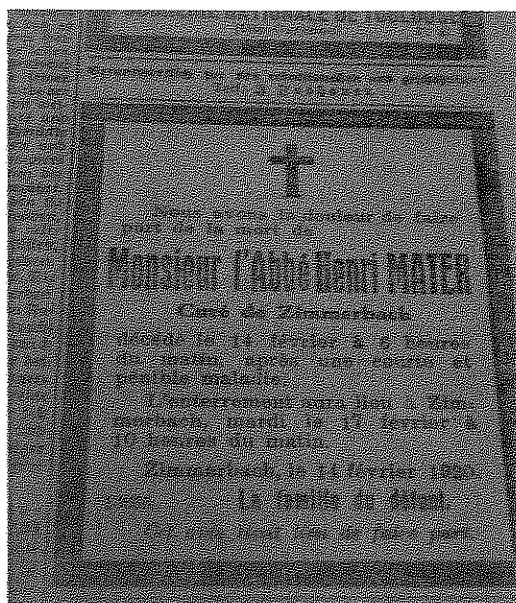
Certificat de décès de Pierre Sibén. Document trouvé
sur le site :
<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

c°) Un cas particulier : l'abbé Henri Mater.

Lorsque nous nous sommes attardés sur les dates de décès figurant sur le monument aux morts, nous avons remarqué que la majorité des soldats sont morts au combat ou peu après, probablement des suites de blessures. Aussi avons nous été interpellés par le cas de Mater Henri, mort plus d'un an et demi après la fin de la guerre. En outre, les habitants de Zimmerbach semblent avoir tenu à préciser que ce dernier était curé. Nous avons donc voulu en savoir plus au sujet de ce disparu.

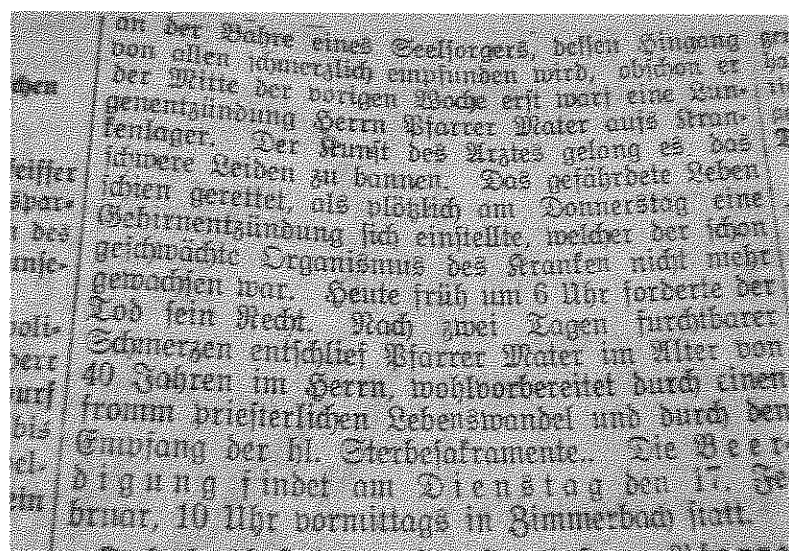
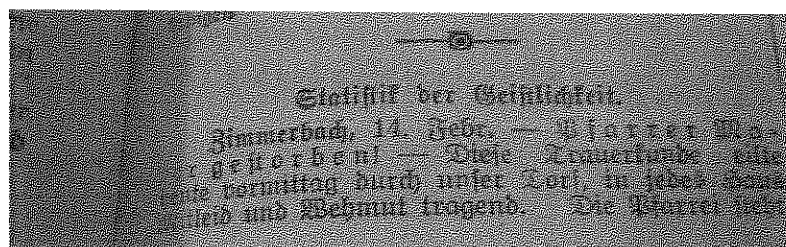
Tout d'abord nous nous sommes adressés à l'archiviste de l' évêché de Strasbourg, qui nous à fait parvenir le cursus de cet abbé (cf. annexe n°4). Ce document nous apprend qu' Henri Mater, né à Guebwiller en 1879 est ordonné prêtre à Strasbourg en 1904. La même année il exerce la fonction de surveillant au Petit Séminaire de Zillisheim. Il assiste le curé à Sentheim en 1905, à Village-Neuf en 1906, à Rimbach en 1907 et à Brunstatt en 1908. A partir de 1912 et tout au long de la Grande Guerre, il est le curé de Staffelfelden. L' archiviste précise que notre curé n'a pas porté l'uniforme lors de cette guerre. 4 mois avant sa mort, qui survient le 14 février 1920, il est affecté à la paroisse de Zimmerbach. D'après ce document cet abbé n'a pas eu l'occasion de s'exprimer dans un fait d'arme, il n'a donc pas pu décéder des suites d'une blessure contractée sur le champs de bataille. Mais peut – être a – t – il été inscrit sur ce monument comme civil mort des suites de la guerre.

Ce document ne nous apportant aucun renseignement supplémentaire, nous décidons de consulter les archives de l'*Elsässer Kurier*, un quotidien régional très proche du milieu ecclésiastique. En nous penchant sur la rubrique nécrologique du lundi 16 Février 1920, nous avons trouvé le faire- part de décès de l'abbé Henri Mater. En voici une copie :



D'après ce faire-part « une courte et pénible maladie » serait à l'origine du décès de l'abbé.

Dans le même numéro, nous avons trouvé cet article qui précise les pathologies dont souffraient monsieur Mater.



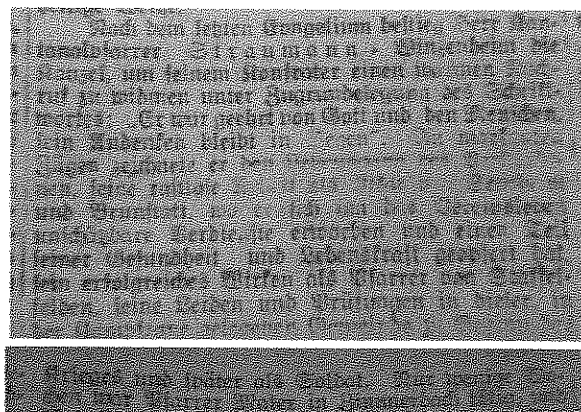
Traduction :

La nécrologie

Zimmerbach , 14 février. Le curé Mater est mort. La triste nouvelle a fait ce matin le tour du village suscitant partout deuil et consternation. Aujourd'hui, la paroisse se tient au chevet d'un prêtre dont la mort subite est douloureusement ressentie par tout le monde alors que c'était la semaine dernière seulement qu'une pneumonie avait cloué M. le curé Mater au lit. L'art des médecins avait réussi à conjurer le mal. La menace semblait écartée , quand , jeudi dernier, s'est subitement déclarée une encéphalite contre laquelle l'organisme affaibli du malade est resté sans défense. Tôt ce matin la mort a fait son œuvre. M. le curé est décédé au terme de deux jours de terribles souffrances à l'âge de 40 ans, préparé au trépas par une pieuse vie de prêtre et par l'administration des derniers sacrements. L'enterrement aura lieu mardi, 17 février à 10 H à Zimmerbach.

Cet article nous apprend que, quelques jours avant son décès l'abbé avait réussi à se débarrasser d'une pneumonie. Mais son organisme considérablement affaibli n'a pas pu se défendre contre une encéphalite, maladie douloureuse qui l'a subitement conduit vers la mort. L'hypothèse d'un décès causé par des blessures de guerre n'est donc pas vérifiée.

A ce stade nous n'avons toujours aucune information susceptible de nous expliquer pour quelle raison son nom figure sur ce monument. Aussi, publions nous ci-dessous un extrait d'un article de l'*Elsässer Kurier* publié le 18 février 1920. En retraçant la carrière de cet abbé, il nous permet de répondre à nos interrogations.



Traduction :

Aux obsèques, qui ont eu lieu à Zimmerbach, le curé - doyen Straumann a évoqué *« la vie de dévouement et de travail du curé Mater, d'abord comme vicaire à Sentheim et à Brunstatt, où il s'était acquis d'incalculables mérites au titre de la vie paroissiale et où il a sacrifié une partie de sa santé et de sa force vive ; son action efficace ensuite comme curé de Staffelfelden, ses souffrances et ses épreuves au sein de cette paroisse située dans la zone des combats au début de la guerre, puis comme soldat. A Zimmerbach même le curé Mater n'était à l'œuvre que pendant quelques semaines mais déjà son action connaissait les premiers succès... »*

Bien qu'il soulève une nouvelle question à laquelle nous ne pouvons pas répondre (l'abbé Mater a – t – il été ou non soldat au cours de la Grande Guerre ?), cet article nous permet de formuler notre propre hypothèse en réponse à notre principale interrogation : pour quelle raison le nom et la profession de Henri Mater ont – ils été inscrits sur ce monument . Il n'est pas mort, comme tant d'autres soldats inscrits sur ce monument des suites de blessures contractées sur le champs de

bataille. D'après cet écrit ce sont ses années de dévouement en tant que curé et dans une moindre mesure en tant que soldat qui ont eu lentement raison de sa vigueur physique et qui l'ont conduit à cette issue funeste. En inscrivant le nom de l'abbé sur ce lieu de mémoire, nous pensons que, les paroissiens ont voulu rendre un hommage au soldat mais plus encore à l'abbé, qui tous les jours, au sein de sa paroisse, a sacrifié sa vie pour celle des autres. Il est probable que les paroissiens aient voulu lui rendre un hommage supplémentaire en faisant trôner sa sépulture au milieu du cimetière communal.



**Tombe de l'abbé Mater trônant au milieu du
cimetière communal.**

3°) Liste des enfants de Zimmerbach morts sous l'uniforme allemand (1943-1945).

Nom	Prénom	Date de naissance	Profession	Incorporé comme	Date du décès	Lieu du décès	Âge
SCHWARTZ	René	31/01/1922	Employé de bureau	Soldat	21/03/1943	Leningrad	21 ans
SCHWARTZ	Marcel	27/03/1922	Tisserand		25/10/1943	Russie	21 ans
PFISTER	Paul	25/09/1925		Soldat	25/06/1944	Gorokov (Pologne)	18 ans
OTTMANN	André	25/06/1923		Grenadier	13/07/1944	Front de l'Est	21 ans
PARMENTIER	Henri	12/03/1914			17/07/1944	Kamionka Lembg (Pologne)	30 ans
GERIG	Georges	16/08/1926			21/11/1944		18 ans
SCHOCH	Henri	16/04/1925			24/12/1944		19 ans
OTTMANN	François				31/12/1945		
BUCHER	Pierre	08/05/1925			14/01/1945		19 ans

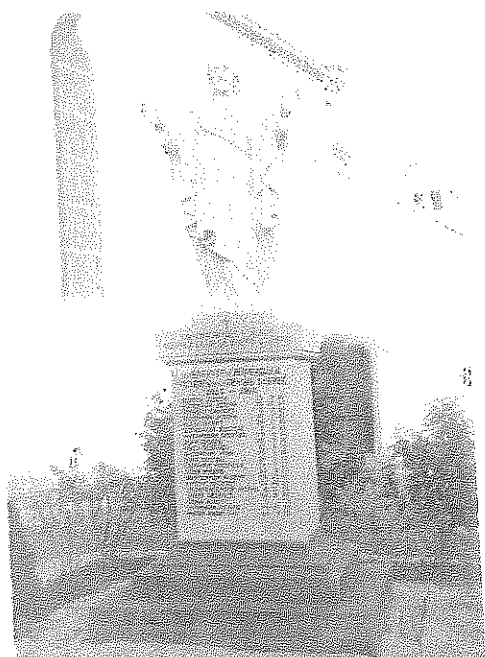
Soldat dans le corps n'est pas enterré dans le cimetière du village mais dont le tombeau familial commémore la mémoire. (cf. annexe 4a)

Soldat dont le corps est enterré dans le caveau familial. (cf Annexe 4b)

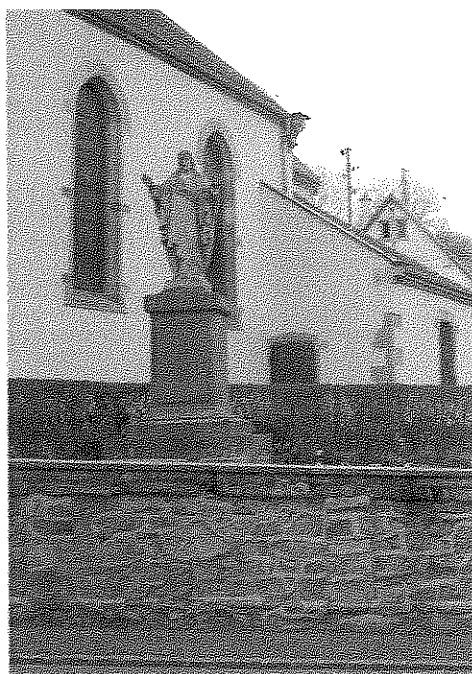
Nous estimons ne pas avoir suffisamment d'informations en notre possession pour représenter une pyramide des âges qui soit représentative de la réalité.

La convention d'armistice qui avait été signée le 22 juin 1940 en forêt de Rethondes entre la France et le Reich ne comportait aucune clause territoriale relative à l'Alsace et à la Moselle. En droit international et dans l'attente d'un traité de paix, l'Alsace était simplement une province française occupée. En violation de ce droit, les Nazis l'avaient dès juin 1940 incorporée au Gau de Bade et placée sous l'autorité de son Gauleiter, Robert Wagner. En guise de conclusion, nous allons montrer que la commune de Zimmerbach a subi, comme bon nombre de communes alsaciennes l'annexion de fait de l'Alsace au Reich.

Les diverses modifications qu'a connu le monument sont une preuve de l'occupation allemande. Sur la partie haute du socle du monument construit après la Grande Guerre, on pouvait lire l'inscription suivante : « MISERICORDIEUX JESUS DONNEZ LEUR LE REPOS ETERNEL 7 ans 7 quar », précédée d'une petite croix. Sur la partie centrale, on pouvait lire « AUX ENFANTS DE ZIMMERBACH VICTIMES DE LA GRANDE GUERRE (1914-1918) », suivi du nom, du prénom et de la date de décès des soldats. En observant aujourd'hui le monument, nous avons remarqué que cette face a été recouverte par une plaque, sur laquelle les informations d'origine précédées d'une nouvelle phrase « A NOS MORTS DE LA GUERRE 1914 -1918 », ont été recopiées. Nous pensons que ces changements ont été faits après 1945, dans le but de cacher les modifications opérées par les Allemands (germanisation des noms par exemple) à leur arrivée. En outre les habitants de Zimmerbach craignant probablement que les allemands ne reviennent un jour, on préférait remplacer la phrase française située dans la partie haute du socle du monument, par une phrase écrite dans une langue commune à tous les pays d'Europe occidentale, c'est-à-dire le latin « COR JESUS MISERICORS 100 dies ». Cette réaction montre combien la présence allemande a marqué les consciences des habitants de notre commune.

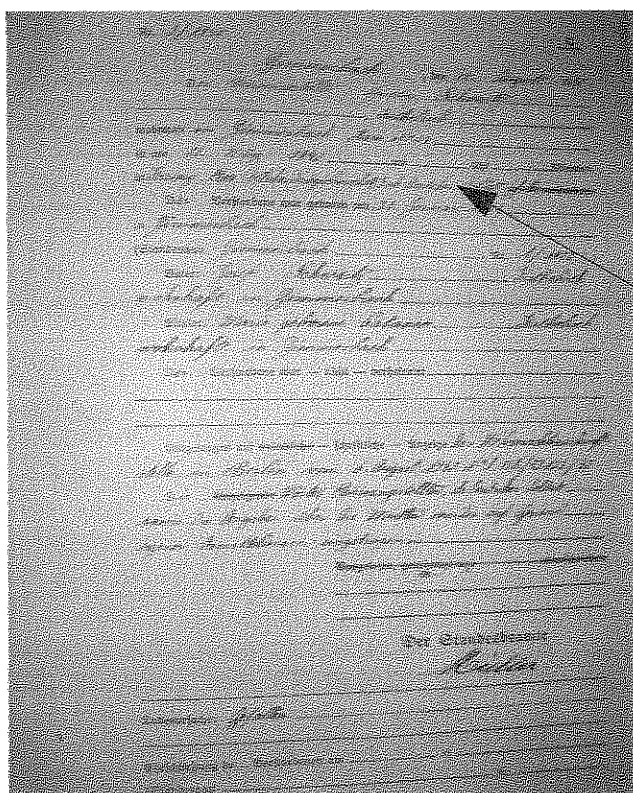


Monument aux morts au lendemain de son inauguration (1924).



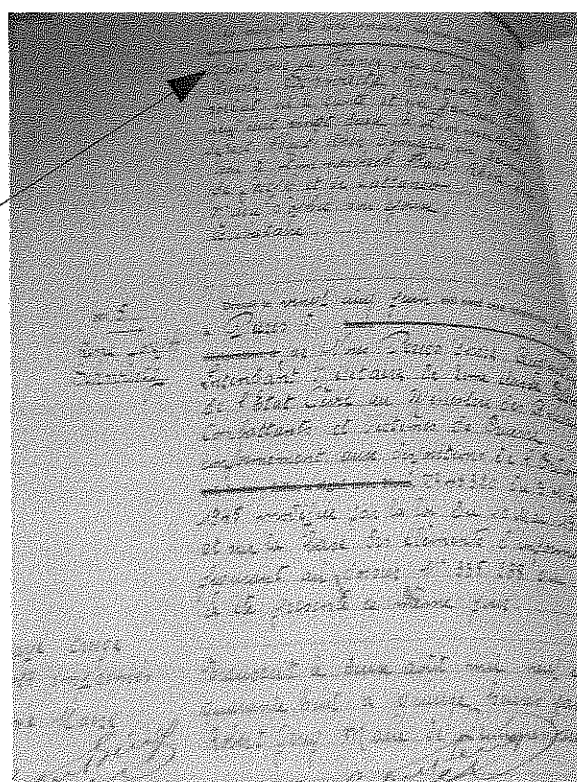
Monument aux morts actuel.

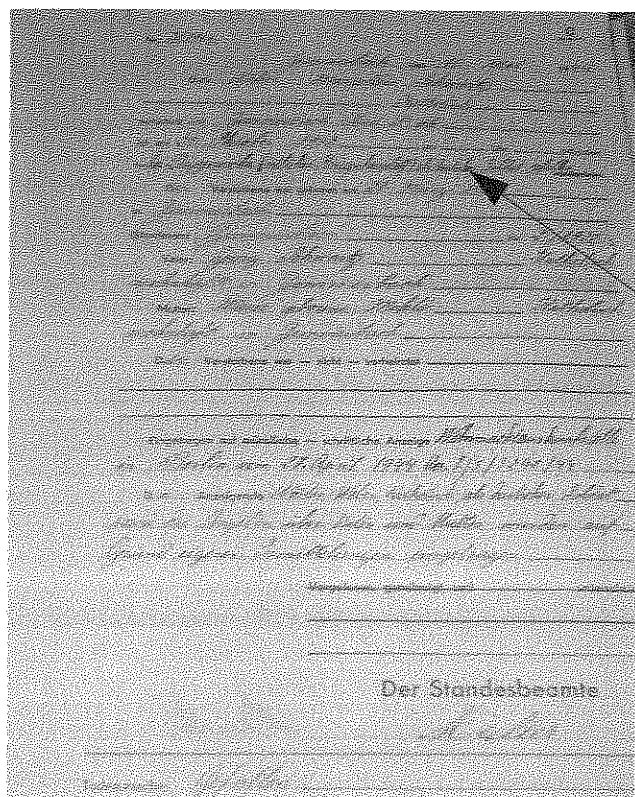
L'enrolement forcé des enfants de Zimmerbach dans l'armée Allemande, atteste que notre commune, comme tant d'autres, a subi l'annexion de fait de l'Alsace au Reich. En faisant des recherches sur les disparus de la première Guerre Mondiale, nous avons trouvé deux certificats de décès pour les soldats Schwartz Auguste et Schwartz Rene morts sur le front russe. Leur premier certificat de décès rédigé peu après leur mort porte la mention « *Als deutscher Soldat gefallen* », le second rédigé bien après par les autorités françaises porte la mention « mort pour la France ».



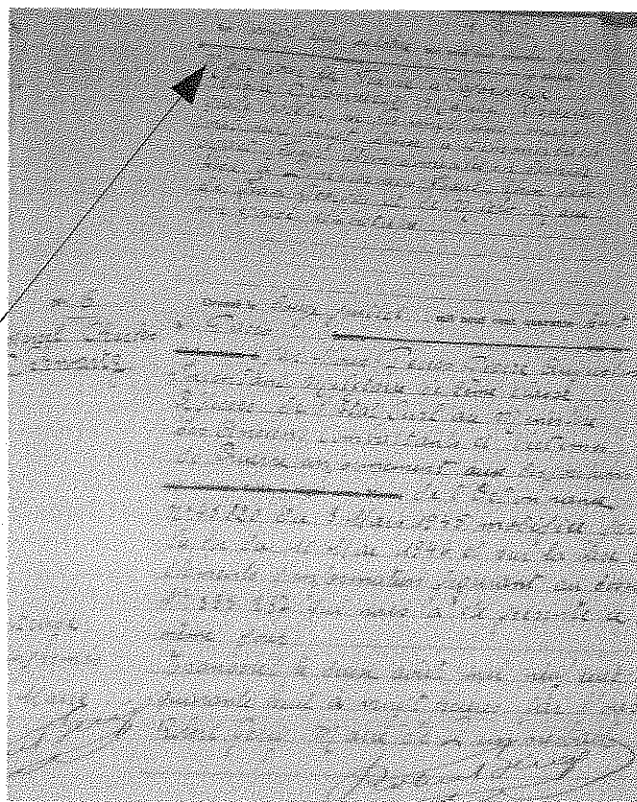
Cetificat de décès de
SCHWARTZE René (*Renatus*)
portant la mention « *Als
Deutscher Soldat gefallen* ».

Cetificat de décès de
SCHWARTZE René portant la
mention « Mort pour la
France ».





Cetificat de décès de
SCHWARTZE Marcel
(Marzellus) portant la mention
« Als Deutscher Soldat
gefallen ».



Cetificat de décès de
SCHWARTZE Marcel portant
la mention « mort pour la
France ».

Pour expliquer ce phénomène propre aux soldats alsaciens, lorrains, et mosellans, il convient de s'intéresser rapidement à l'histoire de l'incorporation de force. En 1942, l'armée allemande subit ses premiers revers sur le front russe et connaît de graves pertes humaines. Pour rendre possible

l'incorporation des Alsaciens, qui au regard du droit étaient encore des citoyens français, le ministère des affaires étrangères allemand, leurs attribua la nationalité allemande. Une fois sorti de cette impasse juridique, Wagner ordonne, dès le 27 août 1942, l'incorporation des classes 1920 à 1924. Les premiers départs des appelés de la classe 22 sont fixés au 15 octobre. D'autres classes suivront au fil des années 43 et 44 et des besoins de la Wehrmacht. Au total, celle-ci mobilisera en Alsace 21 classes d'âge de 1908 à 1928, certaines en totalité d'autres partiellement. Ceci explique, pour quelle raison, le certificat de décès de nos deux soldats portent la mention « *Als deutscher Soldat gefallen* ». Dans les années qui ont suivi la fin de la seconde Guerre Mondiale, on a rendu à ces hommes, morts sous un uniforme qu'ils n'aimaient pas, leur nationalité de coeur. Les autorités françaises ont accordé la mention « mort pour la France » à tous ces malgré-nous. Ainsi en étudiant ce monument aux morts, nous avons découvert que Zimmerbach, comme tant d'autres communes alsaciennes, porte les stigmates de son annexion de fait au Reich.

Annexe n° 1 : Délibérations du conseil municipal

● Le 9 décembre 1923 :

Monument
pour les soldats tombés.

Séance du 2 Décembre 1912.
Le Maire expose à la commission
du Conseil municipal, que la Doune
pour l'érection d'un monument commémoratif aux soldats tombés pendant
la grande guerre de 1914, il adresse au Conseil une requête. Le Maire
se bien vouloir contribuer à l'œuvre proposée par un don venant de
la Société municipale. Le Maire propose la délibération suivante de ce
ordre.

Le Conseil après délibération ne peut pas se prononcer à la participation
mais il croit que pour le moment il ne peut pas donner de moyen.

von Kaufmann im Zusammenhang der Jahre zu werden standes le demnach
findet die I carnis enant

ist members der Journal universel.

Herrn Prof. Dr. H. G. Oltmann, Herr G.
Haller, Herr Dr. H. G. Oltmann
Gung

Transcription :

« Monument pour les soldats tombés »

« Séance du 9 Décembre 1923. Le Maire porte à la connaissance du Conseil municipal, que le Comité pour l'érection d'un Monument commémoratif aux soldats tombés dans la grande guerre de 1914/1918 adresse au Conseil une requête, le priant de bien vouloir contribuer à l'oeuvre projetée par un don généreux de la Caisse municipale. Le maire propose la délibération immédiate de ce sujet.

Le Conseil après délibération ne veut pas se soustraire à la participation mais il trouve que pour le moment il ne peut pas disposer de moyens pour satisfaire les requérants et prie de vouloir attendre le décompte final de l'exercice courant. Les membres du Conseil municipal. [Signatures du Conseil municipal] ».

● Le 10 Août 1924 :

Monument
Le conseil municipal décide d'accorder pour le monument des soldats tombés une subvention d'environ 1000 fr.
Les membres du conseil municipal
Joseph Hayez, Georges Huet, Albert Huet, Louis Huet, Auguste Huet, Albert Huet, Louis Huet, Auguste Huet.

Transcription :

« Monument »

« Le Conseil municipal décide d'accorder pour le monument des soldats tombés une subvention d'environ 1000 fr. Les membres du Conseil municipal. [Signatures du Conseil municipal] ».

Annexe n°2 :

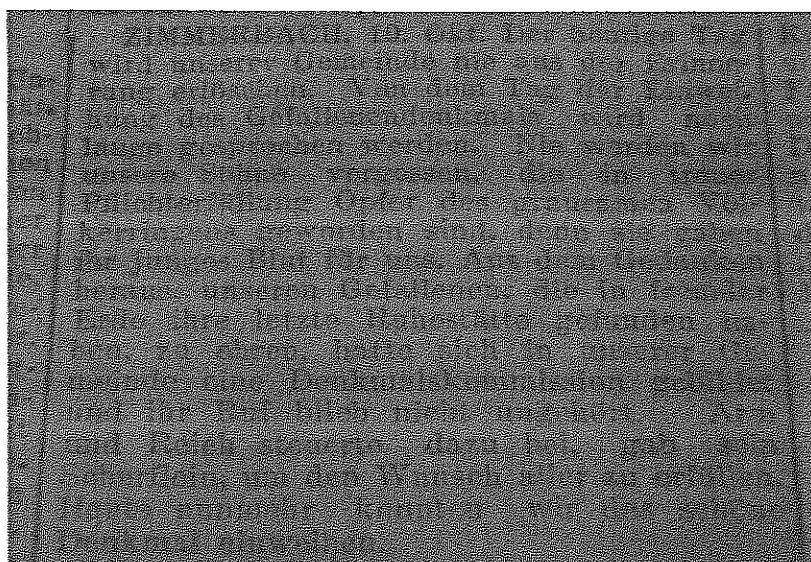
Einweihung des Gefallenendenkmals von Zimmerbach ,Colmarer Neueste Nachrichten, 20 octobre 1924.

Titre :



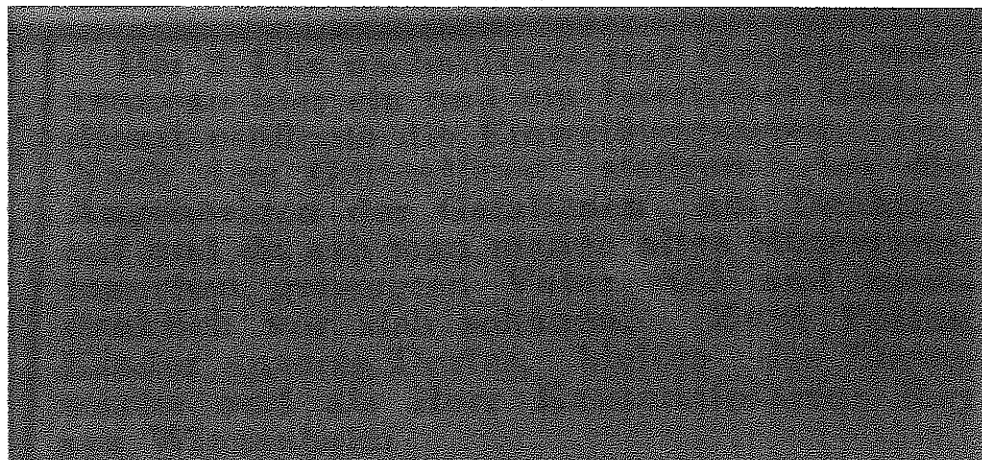
Inauguration du monument aux morts de Zimmerbach.

1er paragraphe :



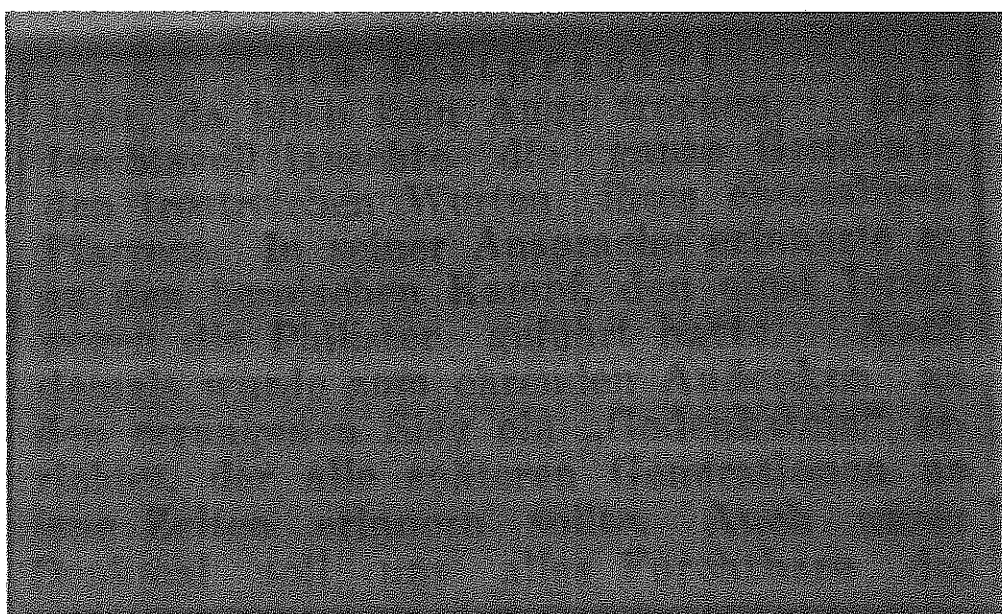
« Zimmerbach , le 19 octobre. A Zimmerbach on parlera encore longtemps de ce jour où fut inauguré le monument aux morts. Nous n'oublierons jamais nos fils, victimes, dans l'accomplissement de leur devoir, d'une guerre épouvantable; ils ont donné pour nous leur jeune sang. Créée à cet effet, une commission s'est donnée pour tâche de faire ériger un monument aux morts en mémoire de ceux qui reposent en terre étrangère. Riches et pauvres ont contribué par leur obole à la réalisation du projet. Aujourd'hui, donc, nous avons pu inaugurer le beau monument.

2ème paragraphe :



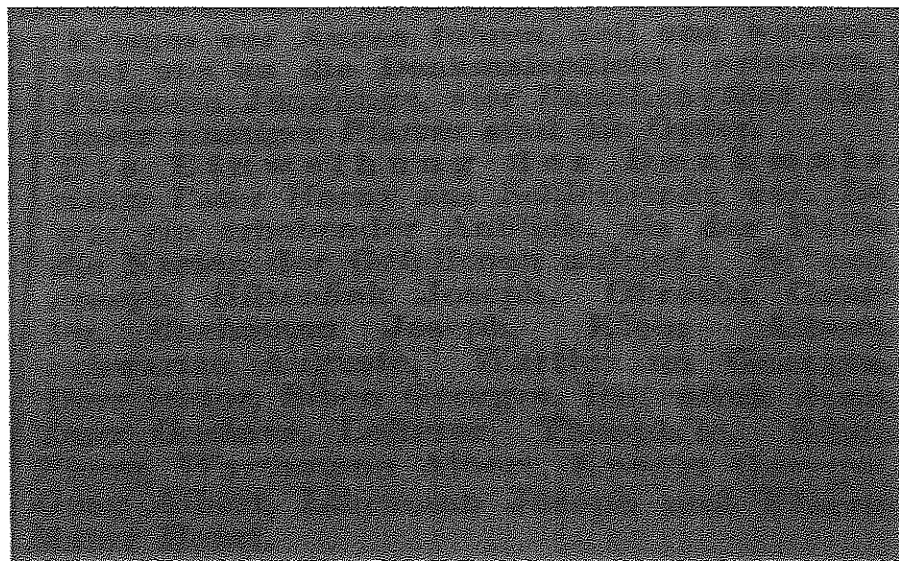
A 2 heures de l'après-midi est arrivé le général Destremeau et c'est par un office que se sont ouvertes les cérémonies d'inauguration. Après le service religieux, les proches des soldats tombés au front prirent place près du monument et l'on a vu là plus d'une vieille maman et plus d'un père voûté par le poids des ans se recueillir en silence. Deux poilus, enfants de notre village, montaient une garde d'honneur. Lorsque le curé doyen Rey de Wintzenheim [...]

3ème paragraphe :



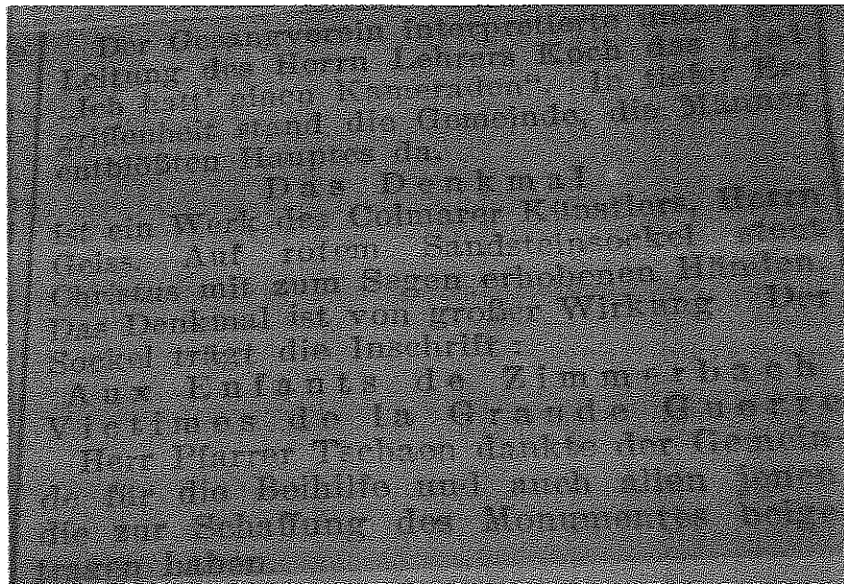
[...] pris la parole pour le sermon de circonstance, les assistants ne purent plus retenir leurs larmes. Dans son allocution le prêtre évoqua le combat héroïque qu'Israël a autrefois dû mener contre les Philistins. A l'époque aussi l'on a érigé une stèle afin que les générations à venir se souviennent de cette victoire chèrement acquise. C'est ainsi que notre monument à nous doit nous rappeler les horreurs de la [...]

4ème paragraphe :



[...] guerre, doit nous interpeller et en appeler à notre devoir de mémoire. Quinze jeunes gens, quatre pères de famille et notre ancien prêtre en furent les victimes. C'est le Père Horny de Sélestat qui procéda à l'inauguration du monument. Ce fut un instant émouvant quand le Poilu fit l'appel des morts : Schoch Joseph, Hiltenfink Joseph, Obrecht Charles, Buchmann Joseph, Klein Albert, Schwartze Auguste, Warthmann Georges, Durr Isidor , Siben Georges , Hiltenfink Jean, Durr Gustave, Leiterer Théophile, Siben Pierre, Warthmann Albert , Knecht Georges , GerigAlbert , Lihrmann Joseph, et le curé Mater Henri.

5ème paragraphe :

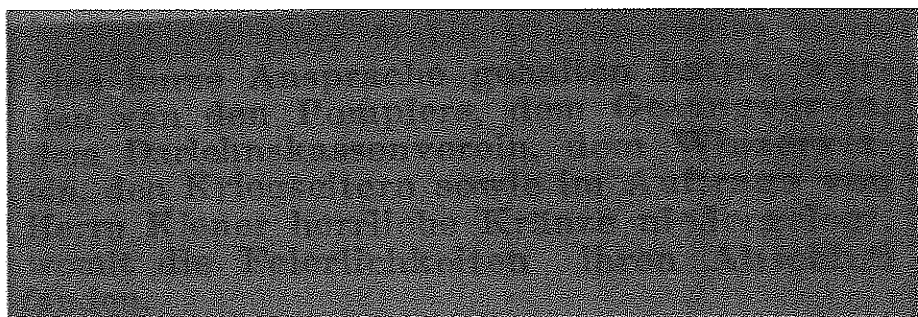


La chorale dirigée par Monsieur l'instituteur Koch interpréta ensuite le chant « J'avais en camarade ». Les hommes s'étant découverts, c'est par un profond et pieux silence que la communauté rendit hommage aux morts.

Le monument est l'œuvre du sculpteur colmarien Geiss . Debout sur un socle de grès rose , le Christ tend les bras dans un geste de bénédiction. Le monument est très expressif. Le socle porte l'inscription : « Aux enfants de Zimmerbach victimes de la Grande Guerre. »

Monsieur le Curé Tschaen remercia la commune pour son aide et tous ceux qui ont contribué à la réalisation du monument.

6ème paragraphe :



Après une courte allocution de M. le maire Wackenthaler , les pompiers, la chorale, la Caisse de dépôts et de prêts , la conférence Saint-Vincent de Paul , les parents des victimes et un représentant de M. Kiener , procédèrent aux dépôts de gerbes qui marquèrent la fin des cérémonies. »

Annexe 3 :

Pierres tombales situées dans le cimetière municipal et sur lesquelles apparaissent le nom d'un soldat tombé aux champs d'honneurs.

- Tombes familiales qui ne contiennent pas la dépouille du soldat. Toutefois par une simple inscription elles commémorent la mémoire des soldats qui ont perdu leur vie à la guerre.



- Caveau familial dans lequel le corps d'un soldat repose :



Sources :

- Livre :

- Levy Joseph, *Geschichte des Dorfs Zimmerbach und der Wallfahrt zum Waldbruderkreuz im Munstertal*, Rixheim, F. Gutterl & Comp., 1906.

- Articles de presse :

- *Statistick des Geistlichkeit*, Elsassser Kurier, 15 Fevrier 1920.
- *Zimmerbach*, Elsassser Kurier, 18 Février 1920.
- *Einweihung des Gefallenendenkmals von Zimmerbach*, Colmarer Neueste Nachrichten, 20, octobre 1924.

- Sites internet :

- <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>
- http://www.ac-reunion.fr/pedagogie/lettres/TL/Levi/Temoignage_Memoire.htm

- Archives municipales de Zimmerbach

- Actes de décès.
- Délibérations du conseil municipal (1923 – 1924).